



HEUREUX DE TRADUIRE

Connaissez-vous quelqu'un qui a des difficultés à communiquer en anglais?

Cela les empêche-t-il d'obtenir les renseignements ou services dont ils ont besoin? Ils se sentent peut-être mal à l'aise de devoir dépendre de leur famille ou leurs amis pour les aider à communiquer? **Si c'est le cas, l'initiative du logo « Happy to Translate » (Heureux de Traduire) vise à les aider!**

EN QUOI CONSISTE LE LOGO « HAPPY TO TRANSLATE » ?

Le logo « Happy to Translate » symbolise la réussite de la communication entre deux personnes qui n'ont pas de langue commune. Son design a été choisi par différentes communautés d'Écosse par le biais d'un vote à la majorité lors d'une étude de marché. Cette initiative vise à aider à améliorer la qualité de vie des gens en Écosse qui parlent peu ou pas d'anglais ou qui utilisent une langue non verbale. Les organisations affichant le logo fourniront une assistance sous la forme de traduction ou d'un interprétariat confidentiels.

QU'EST-CE QUE LA TRADUCTION ET L'INTERPRÉTARIAT ?

Traduction - des mots écrits qui sont mis dans une autre langue.

Interprétariat - deux personnes ou plus qui ne parlent pas la même langue communiquent entre elles avec l'aide d'une autre personne qui parle couramment les deux langues. Les traducteurs et interprètes professionnels sont des experts des langues ayant suivi une formation spécialisée. Ils sont tenus de respecter un code déontologique et des normes de qualité qui assurent que leur travail est juste, neutre, responsable et confidentiel. Certains se spécialisent également dans la langue technique dans des domaines comme le juridique ou la médecine.

COMMENT LE LOGO « HAPPY TO TRANSLATE » PEUT-IL AIDER ?

Quand un client qui parle peu ou pas d'anglais se rend dans une organisation affichant le logo « Happy to Translate », un membre du personnel suivra plusieurs étapes simples pour déterminer la langue que le client préfère parler ainsi que les renseignements et services dont il a besoin. Cela peut comprendre une demande

FRANÇAIS FRENCH

au client de désigner sur un tableau récapitulatif leur langue ou encore l'utilisation d'un service téléphonique de langue. Une fois que la langue et les besoins ont été déterminés, un rendez-vous avec un interprète professionnel est organisé au nom du client ou bien la traduction de documents dans la langue appropriée (les délais seront réduits au maximum si une aide est requise d'urgence).

QUAND & OÙ CES SERVICES SONT-ILS DISPONIBLES ?

Entre 2005 et 2007, plusieurs organisations participeront à l'initiative-pilote du logo « Happy to Translate ». Le premier groupe comprend des services sélectionnés au sein de **City of Edinburgh Council (la municipalité d'Edimbourg)**, **Lothian and Borders Police (les services de la Police de Lothian et Borders)**, **The Moray Council (la municipalité de Moray)**, **NHS Lothian (les services de santé de Lothian)**, **Trust, Hanover (Scotland) & Bield Housing Associations** (Associations pour le Logement « Trust », « Hanover (Scotland) » et « Bield ») ; (l'annonce sera faite ultérieurement d'autres organisations participant à l'initiative-pilote). À la conclusion de la phase-pilote, d'autres organisations seront encouragées à adhérer pour utiliser le logo « Happy to Translate ». Nous espérons qu'avec le temps, ce logo sera utilisé généralement par les organisations publiques et privées d'Écosse pour améliorer l'accès aux renseignements et services.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Si vous connaissez quelqu'un qui pourrait bénéficier du logo « Happy to Translate », veuillez lui faire part de ces informations. Pour obtenir des traductions dans d'autres langues ou formats (Braille, audiocassette ou gros caractères), veuillez appeler le 0131 444 4951 ou écrire à : "Happy to Translate" Logo Initiative, 12 New Mart Road, Edinburgh EH14 1RL. Ce livret peut aussi être lu en ligne sur www.happytotranslate.com.

**Surmonter la barrière des langues et
promouvoir un accès équitable**